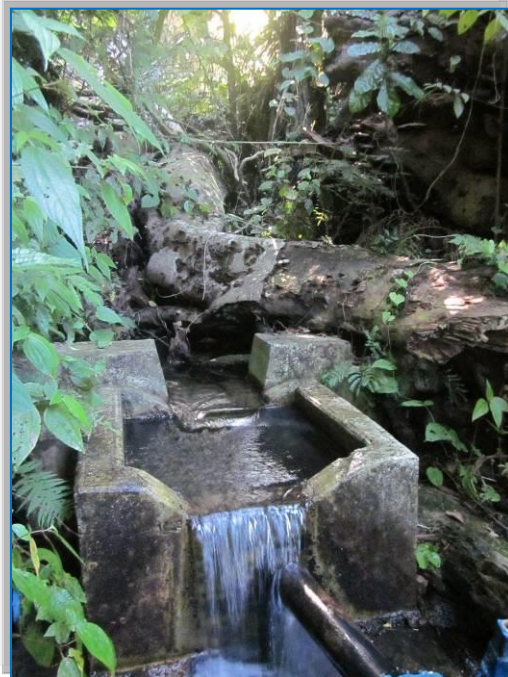




COMMUNE DE KONE

Périmètres de protection du captage de Grand Atéou

DOSSIER D'ENQUÊTE PARCELLAIRE



Numéro DNS	Version	Modification : ordre	Date
THES-2011-013-DNS-001	3	A	26/06/2013

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE
EN VUE DE LA MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION DES EAUX
DU CAPTAGE DE GRAND ATEOU (KONE)

SOMMAIRE

1.	Préambule	2
2.	Plan de situation	2
3.	Plan cadastral	5
4.	Etat parcellaire	6
4.1.	Périmètre de protection immédiate (PPI)	6
4.2.	Périmètre de protection rapprochée (PPR).....	6



1. Préambule

Le captage de Grand Atéou alimente en eau potable la tribu de Grand Atéou de la commune de Koné, soit environ 90 personnes. Le bassin versant associé au captage est exempt d'activités anthropiques.

Le présent dossier parcellaire a été commandé par la Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales (D.A.V.A.R.) au bureau d'étude Thésée Ingénierie en novembre 2011.

2. Plan de situation

Le captage de Grand Atéou alimente en eau potable la tribu de Grand Atéou de la commune de Koné. Cette tribu est à environ 19 km au nord – nord-est du village de Koné. Le bassin versant situé en amont du captage est en partie situé en terre coutumière et est exempt d'activités humaines.

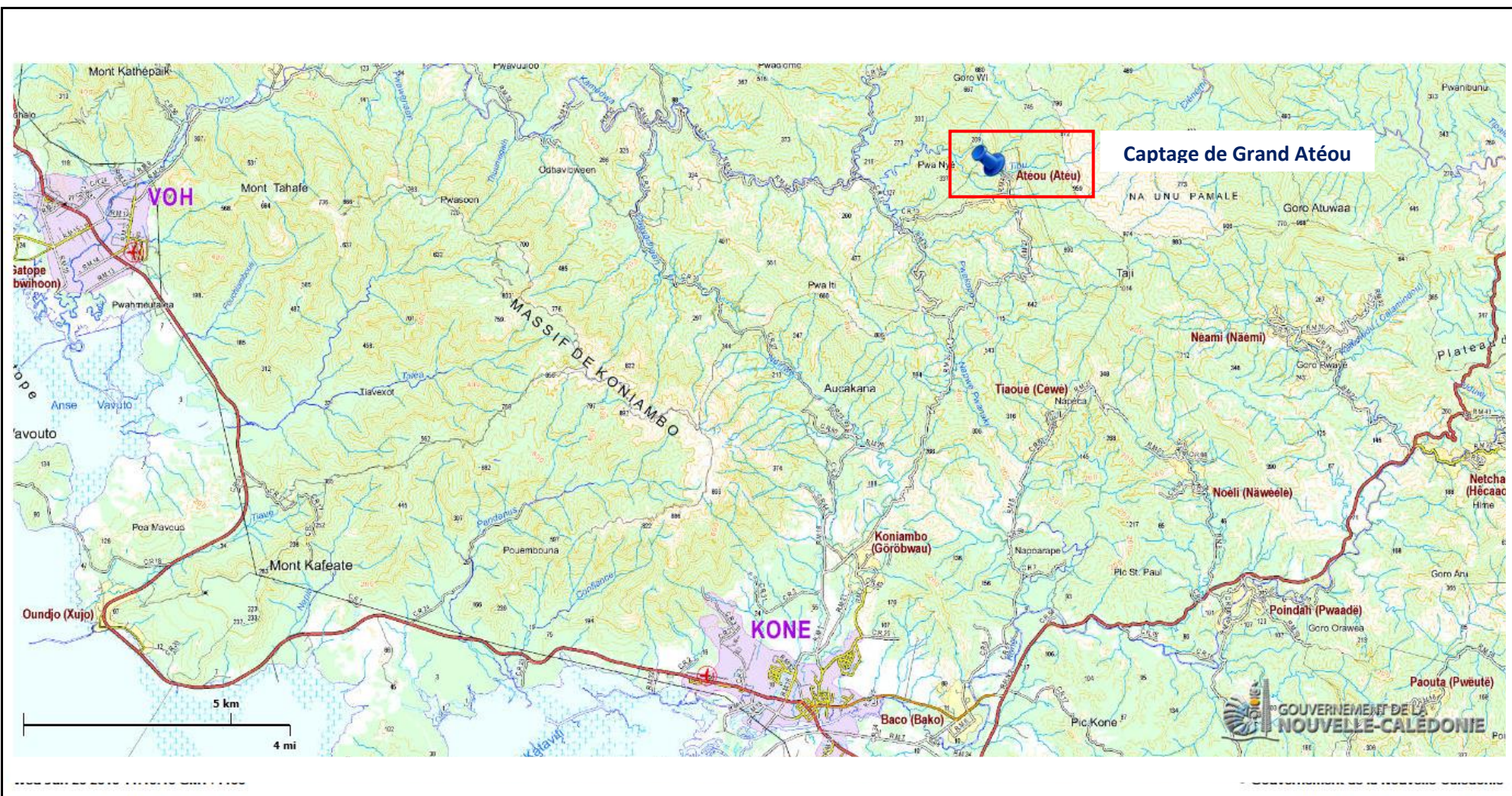


Figure 1 : Plan de situation du captage de Grand Atéou

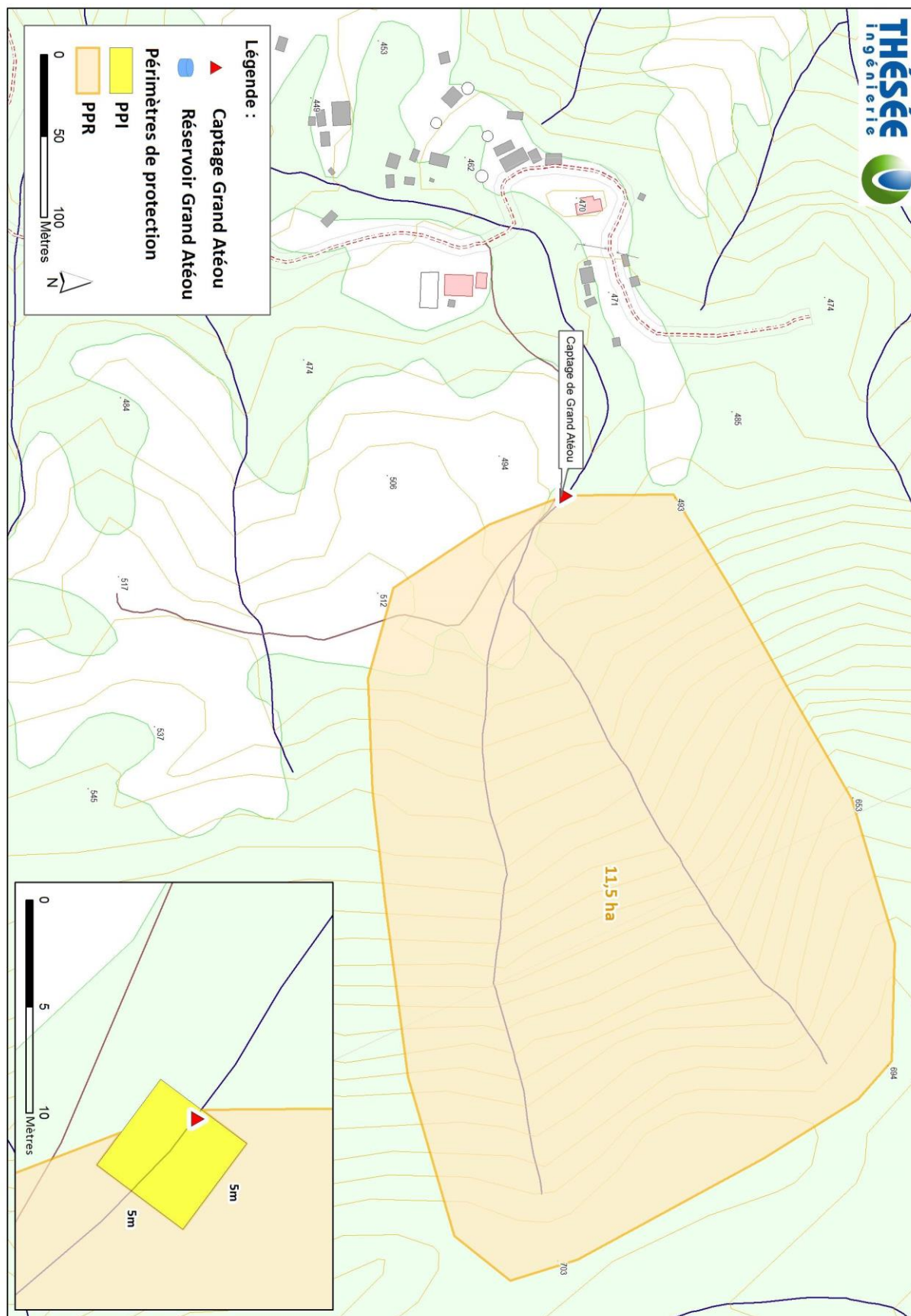


Figure 2 : Plan de situation des périmètres de protection des eaux du captage de Grand Atéou (Koné)

3. Plan cadastral

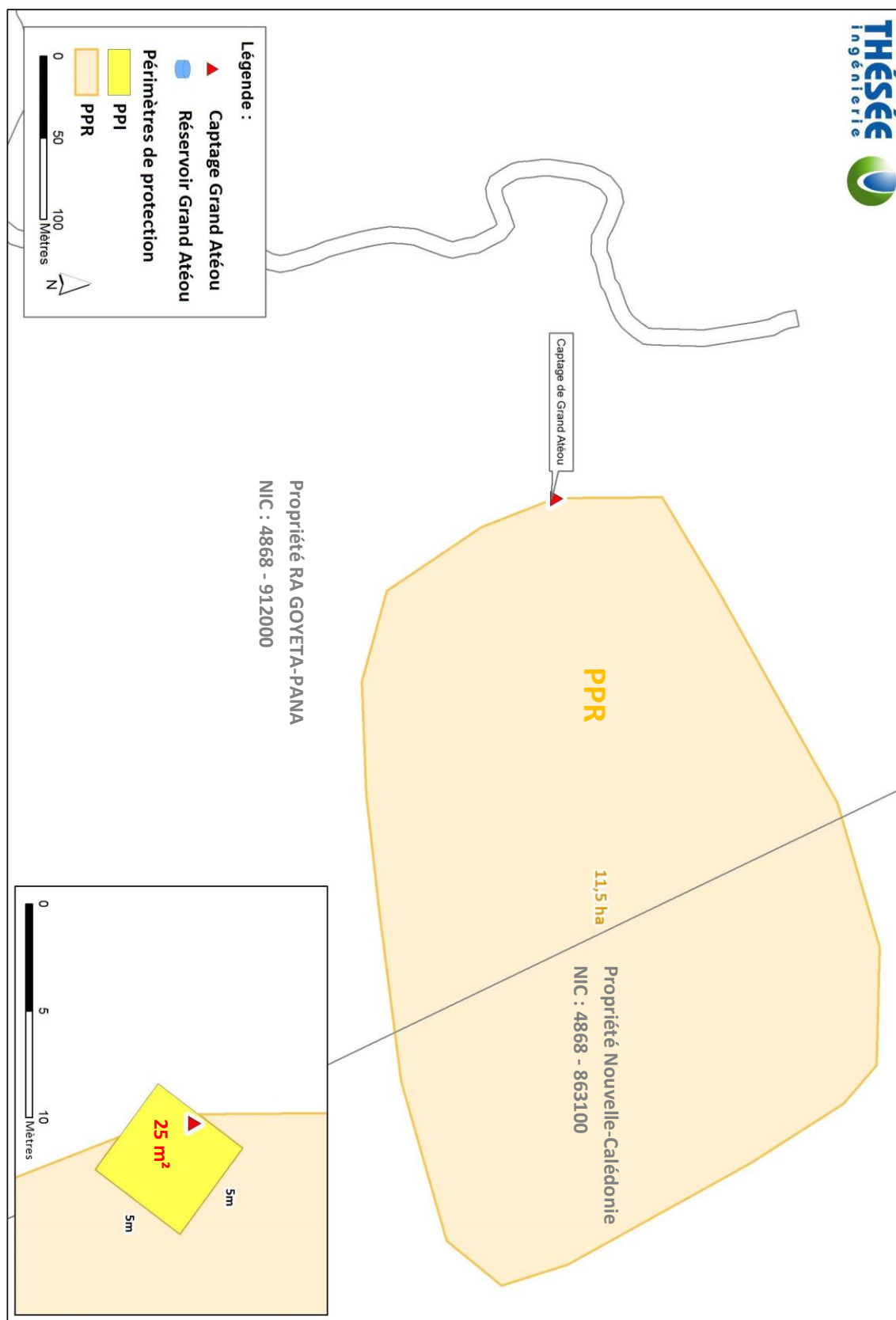


Figure 3 : Plan cadastral des périmètres de protection des eaux du captage de Grand Atéou

4. Etat parcellaire

Les périmètres de protection du captage de Grand Atéou sont situés sur une parcelle cadastrale relevant du domaine privé de la Nouvelle-Calédonie et une parcelle cadastrale relevant des terres coutumières.

4.1. Périmètre de protection immédiate (PPI)

Le PPI d'une superficie de **25 m²**, est entièrement situé sur le lot SN section 51-KONE SANS NUMERO, relevant de la Réserve Autochtone de GOYETA-PANA.

NIC	NLOT	SECTION	COMMUNE	PROPRIETAIRE	SURFACE_CAD	SURFACE INCLUSE DANS LE PPI
4868-912000	SN	51-KONE SANS NUMERO	111 KONE	RA ¹ de GOYETA-PANA	1491 ha 8 a	25 m ²

Tableau 1 : Parcelle cadastrale comprise dans le périmètre de protection immédiate

4.2. Périmètre de protection rapprochée (PPR)

Le PPR d'une superficie de **11,5 ha**, est situé sur le lot SN section 51-KONE SANS NUMERO, relevant de la Réserve Autochtone de GOYETA-PANA, et sur le lot TV 2 section 03-GOYETA-PANA, relevant du domaine privé de la Nouvelle-Calédonie.

NIC	NLOT	SECTION	COMMUNE	PROPRIETAIRE	SURFACE_CAD	SURFACE INCLUSE DANS LE PPR
4868-863100	TV 2	03-GOYETA - PANA	131 VOH	NOUVELLE-CALEDONIE	2273 ha	50 884 m ²
4868-912000	SN	51-KONE SANS NUMERO	111 KONE	RA GOYETA-PANA	1491 ha 8 a	63 651 m ²

Tableau 2 : Parcelles cadastrales comprises dans le périmètre de protection rapprochée

¹ RA : Réserve Autochtone